



Ainsi, le Centre de services scolaire Pierre-  
long terme pour la somme maximale de 11 311 000 \$.

**ATTENDU QUE,** *Loi sur l'administration financière (RLRQ,*  
chapitre A-6.001), le Centre de services scolaire Pierre-  
30 septembre  
auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant  
311 000 \$;

**ATTENDU QUE** conditions  
et modalités soient exercés par au moins deux (2) de ses dirigeants;

**ATTENDU QU'**  
emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites  
emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

**ATTENDU QUE** Ministre ») a au

**IL EST PROPOSÉ PAR**

d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à

5. CA-2020-12-0036 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Katy Legault propose de lever la séance, il est 18 h 15.



---

Luc Stafford, président



---

Jacinthe Fex, secrétaire générale